

## **Militaires et humanitaires : même combat ?**

**Véronique de Geoffroy**- Groupe URD, *VOICE Focus Balkans n°4*, juillet 2000.

La transformation du rôle des armées occidentales est vue par certains comme une « révolution politique » où la « force devient protectrice de la dignité des peuples après avoir été celle de la sécurité des états »[1]. En parallèle de cette analyse, apparaît la faiblesse majeure de l'humanitaire classique et désarmé qui ne peut influencer sur les racines de la crise et qui, bien souvent, assiste impuissant aux pires exactions sur les populations civiles. C'est certainement cette double constatation qui rend si séduisante la doctrine de la gestion « militaro-humanitaire » des crises. Pour autant, les militaires sont-ils des acteurs humanitaires ? Politiques, militaires et humanitaires sont-ils unis sur le terrain dans un même et unique objectif ?

Ces questions sont d'actualité à l'heure de la construction de la Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC) et de ses instruments d'intervention dans les crises[2] et les acteurs humanitaires ont un « devoir de parole » sur ce sujet. En effet, de part leur position auprès des populations, ils analysent ces questions non pas sous un angle politique mais en recentrant leur réflexion sur la qualité de l'aide apportée aux victimes, non pas sur le « pourquoi » de telles interventions mais sur le « comment », en replaçant l'individu au cœur de leurs préoccupations, dans toutes les dimensions complexes qu'elles connaissent : assistance, protection, analyse des impacts courts terme et long terme, etc...

### **Les problèmes rencontrés par le « militaro-humanitaire » :**

L'analyse de la crise des Balkans apporte un certain nombre d'éléments de réflexion issus du terrain. Ceux-ci constituent autant de défis à relever pour l'avenir.

Lors de la crise des réfugiés Kosovars en Albanie, les pressions exercées par les différents gouvernements pour que leur efforts humanitaires soient médiatisés afin de garantir le soutien des opinions publiques (soutien devenu aujourd'hui essentiel dans nos démocraties modernes pour la conduite des activités guerrières) ont mené les ONG dans une « course au drapeau », conduites par les militaires, pour concentrer leurs activités dans telle ou telle zone, dans le « camp français », dans le « camp italien »... Nulle part ailleurs les ONG n'ont été autant « nationalisées ». Elles ont concentré la quasi-totalité de leurs activités dans les camps. Et pourtant, 70% des réfugiés kosovars ont été accueillis dans les familles albanaises. Depuis plusieurs années, les acteurs humanitaires ont compris que c'est avant tout en soutenant les capacités locales qu'un programme peut être efficace et que leurs méthodes d'interventions doivent donc se baser sur l'existant. On est en droit de se demander quelles sont les capacités des acteurs militaires à prendre en considération cette facette de l'aide humanitaire, à travailler en partenariat avec des structures locales, en intégrant les données culturelles et socio-économiques des sociétés dans lesquelles nous intervenons.

D'autre part, sans vouloir rentrer dans le débat sur la réactivité du HCR, comment celui-ci aurait-il pu recouvrer son rôle de coordination et d'harmonisation quand les décisions étaient prises à Paris, Londres ou Rome et que les ONG récupéraient un camp monté par « leur » armée ? Enfin, si donc le HCR ne revenait pas à son rôle, qui donc serait chargé de protéger juridiquement les réfugiés (cf convention de Genève de 1951) ?

Enfin, l'objectif de « retour sur investissement », de retombées économiques et du placement des entreprises nationales sur les marchés de la reconstruction est l'un des « sous-produits » attendus par les Etats et l'un des nouveaux rôles délégués aux armées. La gestion de cet objectif économique national, à travers l'aide humanitaire canalisée par les militaires, n'en est encore qu'à ses balbutiements. Ses méthodes, moyens et conséquences restent encore à définir.

### **Les risques pour la protection des individus dans les crises :**

Se dirige-t-on vers un humanitaire à deux vitesses ? si l'on considère la gestion de la crise des réfugiés Tchétchènes, la crise humaine qui se déroule actuellement en Sierra-Leone ou la situation en Afghanistan, la différence de traitement par les Etats apparaît de façon crue. Les acteurs humanitaires se doivent de rappeler et d'assumer l'obligation d'universalité dans le traitement de la souffrance humaine.

De plus, on ne peut faire l'impasse sur le fait que la doctrine du traitement militaro-humanitaire des crises (réfugiés, déplacés, etc...) est une doctrine séduisante qui a déjà été reprise par les militaires russes lors des déplacements massifs de réfugiés en Tchétchénie. Ils ont alors rappelé qu'ils n'avaient pas besoin du HCR pour cette mission, se basant sur le précédent de l'intervention de l'OTAN au Kosovo... récupération diabolique mais bien réelle...

L'un des objectifs du Droit International Humanitaire est de préserver les non-combattants des effets de la violence. De soustraire les populations civiles des enjeux de la guerre. Il ne faut pas que cet acquis fragile soit balayé et que les questions civiles puissent devenir un enjeu de pouvoir des puissances militaires.

### **Points à éclaircir pour l'avenir :**

Reste donc encore à définir un cadre d'intervention strict pour les militaires. Dans quel cadre juridique, avec quel mandat clair et dans quel cadre opérationnel les militaires peuvent-ils intervenir ?

De nombreuses analyses démontrent qu'il existe des domaines de validité très spécifiques pour les armées : intervention logistique dans l'urgence, rétablissement de l'état de droit, déminage, reconstruction dans l'urgence des moyens de communication, etc... Il est clair qu'elles ne sont pas organisées au niveau logistique ou hiérarchique pour l'aide humanitaire dans des situations complexes de crises qui durent où créativité et ingéniosité valent mieux que logistique lourde. Il est donc à souhaiter que le cadre d'intervention des militaires soit basé sur de réelles spécificités et compétences plutôt que sur des opportunités ou des moyens.

En conclusion, et pour revenir au Kosovo, le défi à relever se situe aujourd'hui dans les mains des décideurs politiques : il faut avant tout définir l'avenir de la province afin d'en dégager des axes d'orientation pour aujourd'hui. Sera-t-elle serbe ou indépendante ? faut-il reconstruire des axes routiers en direction de Belgrade ou de Tirana ? Ce n'est pas tout d'avoir des camions, il s'agit de savoir qu'en faire...



Quand les orientations politiques auront été prises, il sera alors possible de savoir

**Groupe URD**- La Fontaine des Marins- 26 170 Plaisians- France

Tel : 00 33 (0)4 75 28 29 35

<http://www.urd.org>

avec qui travailler, pour quelle reconstruction, quel futur. En attendant, toute activité risque bien de ne rester qu'agitation stérile. Encore une fois, cette réflexion prouve combien la gestion politique, humanitaire et militaire des crises sont des champs interdépendants certes, mais bien différenciés et que l'on ne peut substituer l'un à l'autre.



**Groupe URD**- La Fontaine des Marins- 26 170 Plaisians- France  
Tel : 00 33 (0)4 75 28 29 35  
<http://www.urd.org>